

Image not found or type unknown



Vente d'une maison en cas de divorce en étant mariés en séparatio

Par **michele**, le **09/11/2012** à **14:39**

Bonjour,
J'ai acheté une maison 1 mois avant de me marier en séparation de bien, j'ai fait un apport de 95 000 € et mon mari 190 000 € le reste a été emprunté.
Je suis propriétaire à 1/3 et 2/3 lui
pour le moment et étant mon riche que lui, on s'est mis d'accord qu'il assume seul les charges du couple, mon fils d'un premier mariage étant étudiant je paye toujours le loyer et tout le reste
ma préoccupation est en cas de divorce, l'argent de départ que j'ai apporté, es ce que je le récupère entièrement, même si je ne rembourse pas le crédit ?
Comment cela se passe, la maison est vendue, avec la somme de la vente le crédit est remboursé, je récupère ma mise du départ et lui sa mise plus ce qu'il a remboursé à l'emprunt, moi tout ce que je demande c'est de récupérer mon apport, est ce que c'est possible ?
Merci